

CONDITIONS D'ADMISSION

- avoir entre 18 et 29 ans révolus
- titulaire du galop 7
- titulaire d'un diplôme de niveau 3
- valider les équivalences techniques préalables à l'entrée en formation
- admissible au CFA après la signature du contrat d'apprentissage avec un employeur
- obtenir l'attestation d'aptitude délivrée par le médecin du travail lors de la visite médicale d'embauche
- délai d'accès entre 1 et 12 mois en fonction de la date de demande et du profil du candidat
- entretien d'entrée en formation

Un référent handicap est à votre disposition

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Moniteur d'équitation : accueillir et animer les publics, participer aux activités du club, conduire un projet d'animation, veiller au respect des conditions de sécurité, participer aux soins et entretiens du matériel, veiller sur les installations, réaliser la promotion des activités.

EPL Agro de la Meuse

Pôle Martial Brousse
8 Avenue du Président Kennedy
55100 VERDUN



Contactez le responsable de formation :

-  03.29.85.18.83
-  cfa.meuse@educagri.fr
-  EPL Agro de la Meuse
-  EPL Agro de la Meuse

Certification

Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques
RNCP 28573
Publication du 06/09/2018

CFA



BPJEPS Educateur sportif Activités Equestres

Diplôme de niveau 4



1 an



40 semaines (2jours/s) en CFA



52 semaines (3jours/s) en entreprise
dont 5 semaines de congés payés/an



CONTENUS PRINCIPAUX

Une organisation en modules :

- **UC 1** : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- **UC 2** : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- **UC 3** : conduire une séance dans le champ des activités équestres
- **UC 4** : mobiliser les techniques de la mention des activités équestres (initiation poney/cheval, approfondissement, équitation d'extérieur)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est obtenu par la validation de 4 UC.

Possibilité de valider une ou plusieurs unités (validité 5 ans).

Individualisation : possibilité d'adapter le parcours de formation en fonction du diplôme et du positionnement.

POUR SUIVRE

Vers un un DEJEPS, un CS.



INSERTION PROFESSIONNELLE

Salarié dans une entreprise hippique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Passage du SST (Sauveteur Secouriste au Travail) à l'entrée en formation.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.

Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur :
www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance